

Partie pratique

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **3 (1874)**

Heft 10

PDF erstellt am: **30.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

mœurs des enfants, et corriger leur caractère en dehors de la sanction et des secours qu'offre seule la religion ? A moins d'abaisser la mission si noble de l'éducateur au métier d'éleveur de singes perfectionnés et d'instructeurs militaires, ainsi que le voudraient nos dignes collègues du *Lehrerverein*, il faut que le maître soit moral et religieux. Manquer ouvertement de religion et de moralité, serait scandale, dit M. Charbonneau ; cacher son impiété et ses mauvaises mœurs, ce serait pis encore, de l'hypocrisie.

La discipline de l'école repose entièrement sur l'affection réciproque entre maître et élèves. L'enfant qui aime son maître, lui obéira avec joie, suivra volontiers ses conseils et lui accordera toute sa confiance. Mais que cette bonté ne consiste point dans une fausse crainte de s'aliéner les bonnes grâces des parents ou les sympathies des élèves. Celui qui s'inspirerait de pareils sentiments ne manquerait pas d'être châtié de son servilisme en devenant le jouet des caprices des enfants. Un dernier devoir à signaler avant de clore ce court examen, c'est l'exactitude. N'avoir d'heure fixe ni pour commencer, ni pour finir son école, s'absenter durant les leçons, ne suivre aucune ordre du jour sont les signes infaillibles d'une négligence trop grave pour qu'il soit besoin de s'y arrêter. Que l'école soit dans ses moindres détails le modèle de la vie d'homme dans laquelle l'enfant se prépare à entrer.



PARTIE PRATIQUE.



Systeme métrique.

Calcul mental sur les principales mesures métriques.

— SUITE ET FIN —

LE KILOMÈTRE CARRÉ ET LA LIEUE CARRÉE.

1. *Question.* Une lieue carrée vaut 23,04 kilom. carrés ($4,8 \times 4,8 = 23,04$). Combien 5 lieues font-elles de kilomètres ?

Solution. Si une lieue vaut 23 kilom. $\frac{4}{100}$, 5 lieues vaudront 5 fois 23,04=115,20 kilom. — R. 5 lieues valent 115 kilomètres, 20 hectomètres carrés.

2. *Question.* Prouver qu'une lieue carrée vaut 2304 hectares.

Solution. Un kilomètre carré vaut 100 hectares ; une lieue carrée ou plutôt 23,04 kilomètres vaudront $23,04 \times 100 = 2304$ hectares.

3. *Question.* Combien 60 kilomètres carrés font-ils de lieues carrées ?

Solution. 60 kilomètres font autant de lieues que 23,04 kilom. (1 lieue) sont contenus de fois dans $60 = 2 \frac{1392}{2304}$ lieues. — Si l'on voulait réduire ce nombre de lieues en poses, on n'aurait qu'à multiplier $2 \frac{1392}{2304}$ par 6,400 poses, valeur d'une lieue carrée.

4. *Question.* La population de la Suisse est d'environ 64 habitants par kilomètre carré. Combien cela fait-il d'âmes par lieue carrée ?

Solution. Sur 1 kilomètre carré, on compte 64 habitants ; sur une lieue ou plutôt sur 23,04 kilomètres, on comptera 23,04 fois 64=1474,56 habitants. — R. Cela fait 1474 habitants $\frac{14}{25}$ par lieue carrée.

LE PIED ET LE MÈTRE CUBES.

1. *Question.* Un pied cube vaut 27 décimètres cubes. Combien 1,000 pieds font-ils de décimètres cubes ? — de mètres cubes (stères) ?

Solution. Si 1 pied cube vaut 27 décim. ³, 1,000 pieds ³ vaudront 1,000 fois 27 = 27,000 décimètres cubes. — Autant de fois nous pourrions mettre 1,000 décimètres cubes (1 stère) dans 27,000, autant de sières nous aurons. 1,000 dans 27,000 = 27 stères. — R. 1,000 pieds ³ valent 27,000 décimètres cubes ou 27 stères.

2. *Question.* Réduire 270 stères en pieds cubes.

Solution. 270 stères (mètres cubes) valent $270 \times 1,000$ décimètres ³ = 270,000 décimètres cubes. — Nous aurons autant de pieds cubes que 27 décim. ³ (1 pied cube) seront contenus dans 270,000 = 10,000 pieds ³. — R. 270 stères valent 10,000 pieds cubes.

3. *Question.* Un tas de gravier se vend à raison de 54 centimes le pied cube. A combien revient le stère ?

Solution. Si un pied cube ou plutôt 27 décimètres cubes se vendent 54 centimes, 1 décimètre cube se vendra le $\frac{1}{27}$ de 54 = 2 centimes, et 1,000 décimètres cubes (1 stère) se vendront 1,000 fois 2 centimes = 2,000 centimes ou 20 fr. — R. Le stère revient à 20 fr.

4. *Question.* Prouver qu'un moule de 126 pieds cubes mesure 3 stères $\frac{402}{1000}$.

Solution. Si nous multiplions 126 pieds par 27 décimètres cubes, nous trouverons 3402 décimètres cubes, nombre qui, divisé par 1000 décim. ³ (1 stère), donne 3,402 stères.

5. *Question.* Le stère de bois se paye 10 fr. Quel est le prix du moule?

Solution. Lorsque le stère se paye 10 fr., le moule ou plutôt 3,402 stères se payeront 3,402 fois 10 = 34,02 fr. — R. Le prix du moule est de 34 fr. 2 centimes.

LES LOCUTIONS VICIEUSES.

ARISTE ET EUGÈNE.

PREMIER DIALOGUE.

Ariste. — Enfin, tu arrives, Eugène!... Ma patience commençait à se lasser... Aussi bien, j'allais me retirer; car voilà une heure *de temps* que je suis ici.

Eugène. — Bon! Ariste s'anime!... Mais es-tu réellement ici depuis une heure?

Ariste. — Montre en mains, une heure *de temps*.

Eugène. — Dans ce cas, ma montre *va trop tard*: en effet, je croyais n'avoir été retenu qu'une demi-heure par un importun, qui s'acharnait à retarder ma marche et à m'accabler de questions intempestives.

Ariste. — Que ne quittais-tu ce malencontreux promeneur pour te rendre auprès de ton ami, impatient et heureux de te revoir?

Eugène. — C'est aussi à ce parti que j'ai dû me décider, enfin de compte. Le plus poliment possible j'ai congédié mon importun, et je *me suis en allé* à la course; aussi tu vois que j'ai *très-chaud* et que je suis tout essoufflé. N'importe, je t'ai fait attendre trop longtemps, et je te *demande mes excuses*.

Ariste. -- Je te pardonne volontiers ton retard d'autant plus que je suis bien *aisé* de te rencontrer.

Eugène. — Pour?...

Ariste. — Mais pour entamer la discussion que nous avons projetée sur les locutions vicieuses de la langue française.

Eugène. — Ah ça! je le veux bien... Et c'est moi qui le premier te prends en flagrant délit d'incorrection. En effet, les *heures de temps* et les je suis bien *aisé* sentent beaucoup le langage primitif. Aujourd'hui, on se contente de dire une heure, je suis bien aise.

Ariste. — Tu as raison. Mais à mon tour, puisque tu es en verve d'épiloguer sur des vétilles, je me permettrai de te rappeler amicalement qu'on doit s'épargner la peine de *demande* des excuses, dès qu'on les fait. Et puis *encore*, quand la montre *va trop tard*, on la fait avancer, et on la règle de manière à ce qu'elle ne retarde plus à l'avenir. De plus, je *me* pensais que la grammaire nous prescrit de dire, je m'en suis allé, j'ai excessivement ou extrêmement chaud.

Eugène. — Je conviens que mes expressions n'étaient pas du